



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2783
3 décembre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Révolte populaire aux Antilles



HEXA-DOM

Morts dans la Manche

**Les gouvernements
responsables**

Page 3

Droits des femmes

**Un combat toujours
d'actualité**

Page 7

Afrique

**Assez du
colonialisme
français!**

Page 8

Leur société

- Noyades dans la Manche : gouvernements responsables 3
- Tentes lacérées : pitoyable Darmanin 3
- Panthéonisation : Macron exploite Joséphine 3
- Pandémie : nouveau variant, catastrophe annoncée 5
- Zemmour : la voix de son maître 6
- Lyon : le RN spéculé sur la misère 6
- Macron : abus de Rome 6
- Féminicides : un État bien peu protecteur 7
- IVG : un droit à faire respecter 7
- Hulot : comme au temps des féodaux 7
- Smic : assez des bas salaires ! 16
- Rémi Fraisse : l'État jugé responsable, mais pas coupable 16

Le mouvement aux Antilles

- Guadeloupe : la lutte continue 4
- Martinique : grève, barrages, révolte populaire 4
- Lecornu aux Antilles : protecteur du grand patronat, des grosses sociétés et des riches békés ! 5

Dans le monde

- Afrique : l'armée française indésirable 8
- Soudan : la mobilisation continue 8
- Interpol : flics de tous les pays unis derrière un tortionnaire 8
- Russie : 51 mineurs morts pour le profit 9
- Ex-URSS : toujours plus de morts dans les mines 9
- Grèce : les militants humanitaires poursuivis 9
- Inde : Modi recule devant la mobilisation des paysans pauvres 10

Dans les entreprises

- Fonderie SAM – Decazeville 11
- Benteler – Migennes 11
- Michelin – Saint-Doulchard 11
- VFD – Vénissieux 12
- Dufour Yachts – La Rochelle 12
- Sephora – La Défense 12
- Sanofi – Aramon 12
- SNCF – Châtillon 13
- Carrefour Alma – Rennes 13
- Sucrierie de Bazancourt 13
- Animation sociale 14
- Communaux – Sevrin 14
- RSI Interim 14
- Aides à domicile 14
- Probike – Chaponnay 15
- Transdev 15

Notre campagne

- « Il faut un parti qui incarne la conscience des travailleurs » 16

Vive la lutte des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique !

Le ministre des Outre-Mer, Sébastien Lecornu, est aux Antilles depuis dimanche. Son objectif est de déminer la révolte sociale qui a éclaté en Guadeloupe et en Martinique. Car il s'agit bel et bien d'une révolte sociale !

Les médias s'emploient à présenter les événements comme des émeutes fomentées par des bandes de voyous qui ne penseraient qu'à piller, incendier et racketter la population. Exactement comme ils l'ont fait pour le mouvement des gilets jaunes, ils s'attardent sur les violences et passent sous silence les revendications portées par les manifestants.

Qui a pu voir, par exemple, les images de la manifestation de samedi dernier qui s'est déroulée à Pointe-à-Pitre et qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes ? Qui a pu entendre les revendications des salariés et de tous ceux, mères de famille, chômeurs, qui se regroupent sur certains ronds-points ? Là, il est non seulement question de l'arrogance du pouvoir et de ses méthodes autoritaires en matière de vaccination, mais aussi du prix de la bouteille de gaz et de celui du pain, de la misère et du chômage.

Ce qui est dénoncé, c'est un pouvoir qui se moque des problèmes de la population. C'est un pouvoir qui a été complice de l'empoisonnement au chlordécone et qui ne bouge pas le petit doigt pour essayer de dépolluer les sols. C'est un pouvoir qui est incapable d'alimenter correctement la population en eau depuis des années.

Installé à 7 000 km, le gouvernement continue de traiter les Antilles comme des colonies et fait des Antillais des citoyens de seconde zone. En Métropole, le taux de chômage est de 8%, contre 20% aux Antilles où il y a moins de formations pour les jeunes, moins de lits d'hôpitaux, moins de médecins... Mais, intérêt de la bourgeoisie sucrière oblige, il y a traditionnellement plus de sucre dans toutes les boissons commercialisées, et donc plus de personnes souffrant du diabète ! Tous les prix sont plus élevés aussi, y compris celui des bananes pourtant produites localement.

En résumé, tous les problèmes qui se posent ici aux classes populaires, les petits boulots, les bas salaires et l'inflation, se retrouvent là-bas de façon décuplée.

Cette révolte a les mêmes raisons que celle qui

avait débouché en 2009 sur le mouvement contre la « profitation ». Celui-ci avait duré 44 jours, avec de grandes grèves qui avaient mis le pouvoir d'achat au centre des revendications. Eh bien, pour que les classes populaires aient une chance d'arracher l'amélioration de leur vie quotidienne, il faut que les travailleurs en deviennent l'aile marchante !

Pour l'heure, le gouvernement a accordé aux Guadeloupéens ce qu'il avait déjà concédé en Martinique, c'est-à-dire que l'obligation vaccinale ne soit effective qu'au 31 décembre. Il a aussi promis 1000 emplois jeunes. On est loin du compte ! Mais ces petits gestes prouvent que la mobilisation fait bouger les choses. Alors, souhaitons que ceux qui se mobilisent sur les barrages, dans les manifestations et les grèves depuis quinze jours continuent à le faire !

Le ministre des Outre-Mer s'est dit prêt à discuter de l'autonomie. C'est une grossière diversion ! Des notables extérieurs à la révolte populaire et certains indépendantistes peuvent être intéressés par un changement de statut. Mais ni l'autonomie ni même l'indépendance ne feront sortir de la misère les pauvres de Guadeloupe et de Martinique ! L'autonomie ne forcera pas les bourgeois antillais et les békés, héritiers des planteurs esclavagistes, à être moins rapaces vis-à-vis des exploités.

Personne n'est dupe. Si le ministre Lecornu parle aujourd'hui d'autonomie, c'est pour refuser de mettre plus d'argent pour les hôpitaux. C'est pour refuser de mettre les moyens nécessaires dans un plan de réfection du réseau d'eau. C'est pour ne pas parler d'augmentation des salaires et des allocations et de leur indexation sur les prix.

Autonomie ou pas, les travailleurs sont bien placés pour savoir qu'ils ne se feront respecter qu'en se battant pour leurs revendications. Si, depuis 2009, les gains de la mobilisation ont été perdus, c'est que les travailleurs ont baissé la garde quand les patrons, eux, ont continué leur offensive.

Aujourd'hui, les classes populaires des Antilles sont en situation d'inverser le bras de fer parce qu'elles se battent. Pour nous tous ici, cela doit être une source d'inspiration !

Nathalie Arthaud



La manifestation du 27 novembre à Pointe-à-Pitre.

INFO.GP

Noyades dans la Manche : les gouvernements responsables

Les larmes de crocodile versées par les autorités françaises et britanniques après la noyade de 27 personnes, qui essayaient de traverser la Manche le 24 novembre, ont bien vite laissé la place à un concours de démagogie entre les gouvernements des deux pays.

Le nombre de migrants tentant de gagner l'Angleterre par la mer avec des moyens de fortune augmente sans cesse depuis 2018, suite au renforcement des contrôles dans le tunnel sous la Manche et le port de Calais. Leur nombre aurait triplé en un an, mais il n'y

avait jamais eu autant de morts que le 24 novembre.

Les heures qui ont suivi ont vu fleurir les déclarations hypocrites : même Darmanin a parlé de drame, dénonçant le rôle joué par les passeurs. Mais, avec leurs murs, leurs patrouilles de police incessantes et leurs

dispositifs de surveillance ultra-sophistiqués, ce sont les Darmanin du Continent qui livrent les migrants aux griffes des passeurs.

Il n'a pas fallu 48 heures pour que les gouvernements français et britannique se lancent dans un répugnant concours de démagogie et de nationalisme. Le Premier ministre anglais, Boris Johnson, a écrit une lettre à Emmanuel Macron pour sommer la France de reprendre les sans-papiers arrivés en Angleterre.

Après des années passées à présenter le Brexit comme une solution à tout, Johnson doit trouver comment continuer à jouer sur la corde nationaliste et il a immédiatement diffusé sa lettre sur les réseaux sociaux. Macron a alors fait part de son mécontentement, non pas sur le fond, puisque sa politique antimigrants n'a rien à envier à celle de Johnson... mais pour protester contre le fait que Johnson aurait révélé sa lettre avant que son destinataire ait pu la lire.



Les uns comme les autres ne valent pas mieux que le président biélorusse Loukachenko ou les dirigeants de l'Union européenne qui cherchent à régler leurs différends diplomatiques avec la peau des migrants.

Sacha Kami

Tentes lacérées : pitoyable Darmanin

L'hiver s'installe, les températures chutent et la politique de l'État contre les migrants ne change pas. Il s'agit, encore et toujours, de rendre la vie impossible aux réfugiés, femmes, hommes et enfants.

À Calais et dans sa région en particulier, des centaines de réfugiés sont bloqués faute de pouvoir rejoindre l'Angleterre. Les images montrant les tentes lacérées à coups de cutter lors des évacuations des campements de fortune à Calais ou encore à Grande-Synthe, le 16 novembre, ont rappelé cette réalité et soulevé

l'indignation.

Le gouvernement a tenté de s'en disculper. Interrogé le 26 novembre, le ministre de la Justice, Dupond-Moretti, s'est ainsi exclamé : « Je ne pense pas qu'il y ait un ordre gouvernemental pour lacérer des tentes. » Trois jours plus tard, c'était au tour de Darmanin, son homologue de l'Intérieur.

Contraint de reconnaître que cela se produisait bel et bien pendant les évacuations ordonnées par l'État et effectuées à grand renfort de CRS et de policiers, il a attribué les lacérations aux sociétés privées engagées pour jeter les tentes « mais en aucun cas pour les lacérer » et a assuré qu'il avait demandé que cesse cette détestable pratique. Qu'on se rassure donc, les gendarmes et les CRS évacuent les camps, l'État saisit les tentes, les fait jeter, mais ne tolérera plus qu'on les

lacère!

Les associations qui aident les migrants dénoncent régulièrement les obstacles mis à la distribution des repas, le harcèlement subi par les migrants pour les empêcher d'installer leurs tentes, la confiscation de leurs affaires personnelles, etc. Tout cela est balayé d'un revers de main par Darmanin, qui affirme n'avoir interdit les distributions de nourriture qu'en centre-ville, au nom du bien-être des habitants et ose conclure que « la France

a sa part d'humanité ».

Cette part d'humanité est là, mais c'est celle qui pousse des bénévoles à servir des repas malgré les tracasseries des autorités, des habitants à laisser des réfugiés faire une lessive ou recharger leur téléphone chez eux, des bénévoles du secours en mer à secourir les embarcations surchargées dans la Manche. Du côté de Darmanin, de son gouvernement et de sa police, c'est la barbarie qui l'emporte.

Nadia Cantale

Panthéonisation : Macron exploite Joséphine

En honorant Joséphine Baker, une femme, noire, née à l'étranger, militante antiraciste, bisexuelle, patriote, résistante et militaire de l'armée gailliste, Macron réalise, à quelques mois de l'élection présidentielle, une opération politique qui ratisse très large.

Du fait de son histoire et de ses engagements personnels, les électeurs de gauche comme de droite peuvent se reconnaître en Joséphine Baker. Alors que sa police traque les migrants à toutes les frontières, cet hommage permet à Macron de dérouler la légende mensongère d'une République française accueillante aux étrangers, antiraciste et permettant l'ascension sociale d'une femme d'origine modeste.

Née dans un quartier pauvre de Saint-Louis, Missouri, aux États-Unis, en 1906, alors que la ségrégation raciale était particulièrement brutale, Joséphine Baker s'est installée à Paris dès 1925 avec une troupe de danseurs et de musiciens,

dont Sydney Bechet. Si la France de cette époque ne connaissait pas la ségrégation officielle des États-Unis, c'est dans une revue dite nègre, vêtue d'une simple ceinture de bananes, que Joséphine Baker s'est fait connaître. Certains y voient aujourd'hui, de la part de ces artistes, une critique du mépris colonial de cette époque. Peut-être. Ce qui est certain, c'est que la France opprimait alors plusieurs centaines de millions de femmes et d'hommes dans ses colonies et organisait des expositions coloniales, comme celle de 1931, qui exposait les humains comme des animaux.

Son talent, son énergie et les relations qu'elle sut



Josephine Baker lors de la marche pour les droits civiques de 1963.

tisser permirent à Joséphine Baker de connaître rapidement le succès et une certaine fortune. À la même époque, dans les années 1930, d'autres prolétaires immigrés, notamment des mineurs polonais, étaient renvoyés vers leur pays d'origine. Quand, en 1939, Joséphine Baker, devenue française par son mariage, chantait son amour de la France devant les soldats mobilisés sur la ligne Maginot, les « métèques », travailleurs étrangers ou réfugiés fuyant le nazisme,

étaient internés dans des camps. Au même moment, le peintre Picasso se voyait refuser la nationalité française à cause de ses amitiés anarchistes. Contrairement à tant d'intellectuels et d'autres artistes, Joséphine Baker ne collabora pas avec le régime de Pétain et s'engagea dans les services secrets gaillistes, prenant des risques. Cet engagement lui valut, jusqu'à la fin, la reconnaissance de la droite au pouvoir.

Joséphine Baker soutint encore, dans les années

1960, la lutte des Afro-Américains pour leurs droits civiques et salua le régime castriste à Cuba après le renversement de la dictature pro-américaine de Batista. Si Joséphine Baker mérite une place dans le panthéon des femmes qui ont combattu les injustices et certaines oppressions, en la faisant entrer dans celui de la République bourgeoise, Macron, lui, mérite la palme des politiciens calculateurs et opportunistes.

Xavier Lachau

Guadeloupe : le lutte continue

La révolte populaire qui se poursuit en Martinique et en Guadeloupe commence à tinter très fort aux oreilles du gouvernement.

Sebastien Lecornu, ministre des Outre-Mer, est venu aux Antilles. Il est resté dimanche 28 novembre après midi et lundi 29 en Guadeloupe, et le 30 en Martinique. Samedi 27, près de 15000 manifestants à Pointe-à-Pitre et Basse-Terre avaient défilé avec les groupes de carnaval des quartiers aux côtés des militants du mouvement de contestation. Une vraie marée humaine. La voilà donc, cette minorité dont parle Macron ! Les deux défilés étaient extrêmement impressionnants.

Pour ce qui est de la Guadeloupe, la première visite de Lecornu est allée

aux forces de répression à la caserne de la Jaille. Il a d'ailleurs annoncé 70 gendarmes supplémentaires, ainsi qu'un supplément de 10 gendarmes du GIGN. Voilà pour l'arrogance.

Lundi 29 donc, la rencontre était prévue à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre à 9 heures. Trois cents manifestants s'étaient rendus en face sur la place de la Victoire quadrillée par les forces de police. Lecornu exigeait de la trentaine d'organisations syndicales et politiques à l'origine de la révolte populaire une délégation de seulement six personnes, puis de dix, à des négociations. C'était



En Guadeloupe, le barrage de Montebello à Petit-Bourg, avec les camionneurs.

une insulte : évidemment, la trentaine d'organisations ont exigé la présence d'au moins un membre pour chacune.

Lecornu a ensuite voulu imposer comme préalable que les organisations

en lutte condamnent « les violences. » Incroyable mais vrai ! Il n'était pas venu pour tenter d'apaiser la révolte mais seulement pour faire une démonstration politique, rencontrer certains élus et pérorer sur l'autonomie.

La manifestation du lundi 29 novembre de plusieurs centaines de personnes sur la place de la Victoire au son du tambour a duré longtemps après le départ des délégations. Le voyage de Lecornu était un voyage pour la forme et pour démontrer la fermeté de la République et de la « loi républicaine », il n'a eu que ces mots à la bouche. La loi du 5 août, la loi de la République, sera maintenue. Mais les manifestants réclament le retour des travailleurs suspendus

et le paiement intégral de leurs salaires. Lecornu a reculé juste un peu pour dire que l'échéance de la mise en règle du personnel de santé non vacciné serait maintenant comme en Martinique reportée au 31 décembre. Ce petit recul apparaît comme bien insignifiant à tous.

Mais la démonstration contraire est venue de la rue car les barrages se sont multipliés, la colère s'est amplifiée. L'île a été bloquée. Le soir du départ de Lecornu, des barrages se sont enflammés un peu partout démontrant la colère des militants et des jeunes. Mardi 30 novembre allait être encore une période de blocage car beaucoup pensent que le niveau de la lutte doit encore monter.

Pierre Jean-Christophe

Un Kanari Kontré au barrage de Perrin

Pendant que Lecornu débarquait, la journée du dimanche 29 en Guadeloupe a été marquée par un *Kanari Kontré*. Il s'agit d'un grand pique-nique traditionnel où chacun apporte un plat pour lui et les autres.

Plusieurs centaines de membres des groupes de musique de Carnaval sont donc venus au rond-point

de Perrin, près de la caserne des pompiers, devenue un symbole de la révolte.

Ensuite, le collectif des organisations a organisé un point de presse en plein air sur le barrage, devant les journalistes et la foule.

Max Evariste, dirigeant de FO, a lu les revendications à poser

à Lecornu ainsi que la déclaration appelant à maintenir et renforcer les barrages et faire monter la mobilisation signée par Jean-Marie Nomerin, secrétaire de la CGTG, pour l'ensemble des organisations.

Une journée marquée par l'enthousiasme et la détermination.

P. J.-C.

Martinique : grève, barrages, révolte populaire

Après une semaine de grève générale et de barrages sur les axes routiers, la mobilisation ne faiblit pas en Martinique. Les négociations qui devaient être engagées à partir du lundi 29 novembre entre l'Intersyndicale, le préfet et la Collectivité territoriale de l'île sont restées au point mort.

La grève générale a débuté le 15 novembre. Elle s'est amplifiée depuis le 22 novembre à l'appel d'une intersyndicale d'organisations ouvrières, de la Santé et de travailleurs indépendants (marins-pêcheurs, taxis, etc.). Une plate-forme en treize points a été mise sur pied reprenant les revendications contre l'obligation vaccinale, le manque de moyens des hôpitaux, contre la cherté de la vie, pour la création massive d'emplois pour les jeunes. Les revendications portent aussi sur les transports, sur la pêche ou la culture

Depuis, les revendications des grévistes et de la population restant sans réponse, et face à l'irrespect du préfet vis-à-vis de la délégation ouvrière, la colère est montée d'un cran. La grève a été reconduite, de nombreux barrages ont été érigés sur les routes. Certains sont organisés autour de militants de l'Intersyndicale. D'autres barrages sont tenus par des jeunes de quartiers populaires, principalement la nuit.

Mais en réalité, s'il y a des travailleurs en grève, notamment les soignants et assimilés, les agents de la

sécurité sociale qui étaient en grève bien avant le mouvement, l'arrêt de travail n'est pas général. Ce sont d'abord les militants qui ont fait les barrages puis très vite, les jeunes et une partie de la population. Le mouvement est plus une révolte sociale venant des pauvres qu'une réelle grève générale. Tous les soirs, des jeunes construisent des barrages de déchets et de carcasses de voitures enflammées. Face aux forces de police, certains tirent à balles réelles.

La colère de ces jeunes a tant effrayé les autorités que le préfet s'est senti obligé d'en inviter quelques-uns à une rencontre le vendredi 26 novembre. La plupart de ces jeunes vivent dans la précarité et sont très touchés par le chômage de masse. Incendies de véhicules ou

de commerces, pillages et autres exactions sont l'expression de leur rage face à



À Fort-de-France, en Martinique, le 22 novembre.

une société qui ne leur offre rien, et ne leur propose que de la précarité. Beaucoup finissent par tomber dans la délinquance. Ces jeunes ont également assez du mépris de l'État qui, face à leur colère, n'a d'autre réponse que d'envoyer des forces policières pour les réprimer.

Mais les jeunes de ces quartiers ont tout intérêt à rejoindre les travailleurs en lutte contre l'obligation vaccinale et la vie chère. Car ils ont les mêmes intérêts : il faut exiger l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, ainsi que des embauches massives, justement parmi les jeunes. Aux côtés des travailleurs, ils pourraient constituer une force considérable pour faire plier le grand patronat et l'État à son service.

Marianne Tibus

Lecornu : protecteur du grand patronat, des grosses sociétés et des riches békés !

Le voyage de Lecornu, ministre des Outre-mer, en Martinique et en Guadeloupe, a surtout été un geste politique de plus pour montrer la présence de l'État français, multipliant les déclarations de fermeté et d'envoi de forces de police.

Avant son départ, Lecornu a même avoué que des forces armées étaient arrivées secrètement. Qu'avait-il à cacher ? Il a parlé de forces de police venues de Guyane, peut-être des troupes spéciales, des légionnaires. En Martinique et en Guadeloupe, les massacres perpétrés par des troupes françaises, on connaît. Et c'est ce monsieur qui est venu demander de « condamner la violence », comme il l'a fait devant les syndicats de Guadeloupe : « *condamnez la violence comme un préalable aux discussions* ». Mais ce sont les autorités françaises qui ont les stocks d'armes et qui amènent leurs troupes spéciales.

La violence, c'est précisément condamner des milliers de jeunes à une vie sans espoir, sans travail, sans rien, à tel point qu'ils préfèrent prendre des armes et tirer sur la police comme seul moyen de se valoriser. Oui, cela est triste, mais c'est la violence d'un État qui condamne des milliers de jeunes à une vie qui ne vaut pas la peine d'être vécue.

Nous condamnons surtout cet État qui protège bien des délinquants en col blanc. Combien de grands patrons ou de ministres responsables de la catastrophe du chlordécone ont été jugés ? Combien d'entre eux sont en prison ? Ils ont pourtant indirectement assassiné des milliers de travailleurs agricoles. Les gendarmes qui ont tué Claude Jean-Pierre en Guadeloupe

sont-ils en prison ? La voilà, la violence que nous condamnons !

Le ministre a ensuite déclaré en Martinique qu'il y avait eu un consensus général, y compris des syndicats, pour condamner la violence. C'est faux ! Il a tenté de leur passer de la pommade et de dire en somme qu'en Martinique, « *Vous êtes de bons petits nègres* », comparant cette « bonne attitude » à celle des syndicats de Guadeloupe, qui ne seraient pas dans une bonne démarche. C'est encore le bon colonialiste français qui cherche à diviser pour régner, entre « bons et mauvais nègres. »

Lecornu devrait aller le dire sur les barrages, tant en Guadeloupe qu'en Martinique. Il verrait alors que tous sont en colère, tous sont violents contre ceux qui représentent un pouvoir qui les opprime. Le discours de Lecornu en Martinique était tout simplement infect, filandreux, colonialiste, brandissant le bâton si l'on n'est pas sage et la carotte de quelques vagues promesses de reclassement si on l'est.

Lecornu n'a donné aucune assurance que les travailleurs suspendus et privés de salaire seraient réintégrés. C'est cela que l'on veut entendre. Retenons quand même que c'est la révolte sociale en Guadeloupe et en Martinique qui a déjà fait faire deux pas en arrière au gouvernement en l'obligeant à repousser la date d'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale, d'abord au 15 novembre,

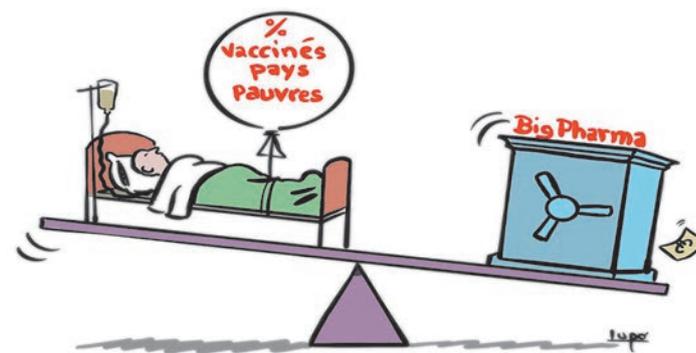
puis au 31 décembre. Il a parlé, mardi 30 novembre, de possibilités d'adaptation de la loi en Outre-mer. Mais le recul définitif sera de devoir réintégrer tout le monde, purement et simplement. Il faut poursuivre le combat jusque-là !

Une fois de plus, cette crise a fait ressortir de l'ombre des problèmes de la vie de tous les jours que les pauvres supportent péniblement et toujours : face à la cherté énorme de la vie et à la hausse des prix, pour vivre un peu plus dignement, il faut exiger 500 euros pour tous et un smic à au moins 2000 euros net.

Le chômage massif, la précarité, les coupures d'eau, une eau souillée et chloroconée, des comorbidités endémiques dues à la mauvaise alimentation, à l'empoisonnement au chlordécone et autres pesticides : diabète, obésité, hypertension, drépanocytose, cancers du sein, de la prostate bien plus importants que dans l'Hexagone... c'en est assez.

Alors nous disons à tous les militants, aux camarades, aux travailleurs et aux jeunes qu'il faut rester en lutte. Les travailleurs en grève doivent la maintenir et l'élargir. Il faut maintenir les barrages et les organiser encore mieux contre certaines dérives, mais aussi les renforcer ! Il faut poursuivre les manifestations et les mobilisations jusqu'à satisfaction de l'ensemble des revendications. Cette révolte est une révolte populaire. Il faut que les plus démunis, les jeunes pauvres obtiennent, dans cette lutte, des améliorations importantes de leur sort.

Pierre Jean-Christophe



Pandémie : nouveau variant, catastrophe annoncée

Panique boursière, fermetures de frontières, restrictions du trafic aérien, le nouveau variant du Covid-19 identifié en Afrique du Sud et baptisé Omicron fait se lever un nouveau vent de panique.

L'OMS évoque un risque élevé car ce variant serait plus contagieux. Les scientifiques ont identifié sur Omicron une trentaine de mutations, ce qui pourrait réduire l'efficacité des vaccins actuels. Moderna et Pfizer ont vu leurs cours en Bourse grimper car chaque rebondissement de l'épidémie est une aubaine pour eux. Ils ont annoncé que leurs chercheurs trouveront la réplique d'ici une centaine de jours. La réponse scientifique ne règlera pourtant pas la question.

Depuis bientôt un an que les campagnes vaccinales ont commencé, plus de la moitié de l'humanité reste privée d'une première dose. En Afrique du Sud, où ce nouvel avatar du Covid-19 a été identifié, 23,8% de la population seulement ont été vaccinés. Pour l'ensemble du continent africain, la vaccination est estimée à 7% seulement de la population. Or, les scientifiques sont unanimes à dire que, plus la couverture vaccinale est faible, plus les risques de mutation du virus sont élevés.

Dans la course de vitesse engagée avec le virus, les groupes pharmaceutiques ont toujours considéré les vaccins élaborés par les équipes de chercheurs comme des marchandises, et non comme des remèdes. Alors que, depuis des mois, il aurait fallu produire massivement et acheminer les milliards de doses dont l'humanité a un besoin vital, la seule course qu'ont menée les Moderna, Pfizer ou AstraZeneca a été la course au profit, comme n'importe

quel capitaliste de n'importe quel secteur de l'économie. Pour obtenir des vaccins, il faut d'abord payer, et rubis sur l'ongle, car les groupes pharmaceutiques ont encore augmenté le prix des doses vendues à l'Union européenne cet été sous le prétexte des recherches sur le variant Delta.

Devant les décisions des conseils d'administration des laboratoires, les dirigeants du monde entier s'inclinent sans discuter, y compris ceux qui, en parole, ont reconnu la nécessité de suspendre les brevets qui donnent à ces capitalistes l'exclusivité de la fabrication des vaccins.

Même le système Covax, parrainé par l'OMS et comptant sur les dons des pays riches, ne garantira pas une couverture vaccinale pour les pays pauvres car les livraisons restent dérisoires. De toute façon, la fourniture des doses ne garantit pas la vaccination. Celle-ci se heurte aussi à la pauvreté des infrastructures médicales, à la pénurie de soignants, aux réseaux de transport défaillants, à l'insécurité. Le 19 novembre, la Journée internationale des toilettes rappelait que la société actuelle prive 3,6 milliards d'êtres humains d'équipements sanitaires de base.

Ce sont là les conséquences du sous-développement auquel le capitalisme condamne la grande majorité des pays du monde, rendant l'humanité impuissante face à cette pandémie, comme à tous les autres maux de la société.

Boris Savin



Policiers du Raid patrouillant en Guadeloupe.

Zemmour : la voix de son maître

Zemmour a officialisé le 30 novembre sa candidature à l'élection présidentielle. S'il fallait une preuve vivante que les tenants des discours racistes et misogynes sont au service du grand capital, il en est la parfaite illustration.

Le journaliste, propulsé sur le devant de la scène par le milliardaire et magnat des médias Bolloré, a depuis le lancement de sa campagne choisi de multiplier les insanités. Il affiche son mépris pour les droits des femmes, niant par exemple toute discrimination en matière salariale. Il prétend que Pétain « a protégé les Juifs français », alors que plusieurs dizaines de milliers d'entre eux furent raflés puis déportés par la police française sous le régime de Vichy. Il déverse à longueur d'antenne sa haine des immigrés, qui s'étend jusqu'à la consonance étrangère des prénoms de leurs enfants.

Zemmour s'est largement contenté d'exhiber ses délires xénophobes en réponse à toute question. Les hôpitaux débordés ? Selon lui, c'est parce que l'hôpital public est « assiégé par une population venue du monde

entier », alors que ce sont très souvent des travailleurs venus du monde entier, des agents hospitaliers aux médecins urgentistes, qui sauvent quotidiennement la vie des patients dans les hôpitaux français

Quand il doit s'aventurer sur le terrain des mesures économiques et sociales, sa soumission aux intérêts patronaux est sans faille. Il se prononce évidemment pour reculer l'âge de la retraite à 64 ans ou 65 ans et ose vanter le travail à l'usine jusqu'à cet âge-là. Il défend la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF). Il veut exonérer de fiscalité les donations d'entreprise des patrons à leurs rejetons. Alors que Macron a déjà baissé de 20 milliards d'euros les impôts de production des patrons, Zemmour veut aller encore plus loin et les supprimer carrément. Au moment où les profits et les

dividendes explosent, il propose de baisser l'impôt sur les bénéficiaires.

Alors que les prix flambent, le même Zemmour s'oppose à toute augmentation des salaires et du smic. Comme tous les politiciens de la bourgeoisie, il invoque comme unique prétexte le mythe de la compétitivité des entreprises, alors même que le seul souci des conseils d'administration est de distribuer des dividendes conséquents aux actionnaires. Comme sa comparse et rivale Le Pen, la seule vague promesse offerte aux électeurs des classes populaires en matière de pouvoir d'achat consisterait à baisser les prélèvements sociaux sur les bas salaires, évidemment sans demander un centime au patronat pour compenser le manque à gagner des caisses de Sécurité sociale. C'est vouloir faire financer une telle mesure par la dégradation de la protection sociale et donc par les travailleurs eux-mêmes. Zemmour parle même tout simplement d'économiser



en supprimant les prestations sociales versées aux travailleurs étrangers ! Il est aussi favorable à l'allongement du temps de travail, par exemple dans les hôpitaux pour résoudre la pénurie de personnel. Embaucher ? Vous n'y pensez pas !

Passés les délires racistes et réactionnaires

dont il a fait son carburant, les mesures économiques qu'avance Zemmour font partie des lieux communs antiouvriers de tout serviteur de la bourgeoisie qui se respecte. D'ailleurs, comme le sait tout pit-bull bien dressé, on ne mord pas la main qui vous nourrit.

Christian Bernac

Lyon : le RN spéculer sur la misère

Depuis quelques semaines, des politiciens prospérant sur la xénophobie tentent d'instrumentaliser la situation sociale difficile de la Guillotière, quartier populaire du centre de Lyon.

Le dernier épisode a eu lieu le 24 novembre, avec le tournage en direct par CNews de l'émission Face à la rue avec Jordan Bardella, porte-parole du RN.

La Guillotière est un lieu de passage historique pour les nombreux immigrés qui arrivent dans l'agglomération. Sur la place Gabriel-Péri, dite « place du Pont », au centre du quartier, de nombreuses personnes, Roms, immigrés récents venus du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, revendent des objets usagés, des vêtements, du vieil électroménager voire de la nourriture. Parallèlement à cette économie de survie, des vendeurs proposent des cigarettes de contrebande, un trafic qui profite surtout à de plus gros bonnets.

Ces vendeurs de

cigarettes, sans papiers, venus pour la plupart d'Algérie, tentent de se faire un petit pécule, parfois pour acheter un vélo avant de travailler comme livreurs. Mais les places sont chères et des bagarres de plus en plus violentes éclatent. Pour tenir, certains consomment des médicaments utilisés en psychiatrie et qui rendent agressif. Cette détérioration de la situation est de plus en plus lourde à accepter pour les habitants et les commerçants du quartier. Depuis le 19 novembre, le maire fait occuper le terrain par de nombreux policiers. Les revendeurs sont partis s'installer dans d'autres quartiers.

Dans ce contexte, le journaliste Jean-Marc Morandini a fait venir Bardella, du RN, pour répondre à des

« riverains », cadres du RN qui vivent loin de la Guillotière, le seul commerçant du quartier interviewé étant lui aussi marqué à l'extrême droite. Les policiers et CRS, en nombre, ont bloqué les habitants qui voulaient dire devant les caméras de télévision que le problème n'était pas l'immigration et tous ceux qui manifestaient contre cette récupération politicienne abjecte.

Cette démagogie réactionnaire ne fait que jeter un peu plus d'huile sur le feu. En refusant de les régulariser, les dirigeants de l'État obligent les sans-papiers à survivre avec des expédients ou à se faire surexploiter chez Uber et Deliveroo. La dégradation de quartiers pauvres comme la Guillotière est à l'image d'une société toujours plus dure et du creusement des écarts entre riches et pauvres, une société qu'il faut changer.

Correspondant LO

Macron : abus de Rome

Vendredi 26 novembre, pour la seconde fois en trois ans, Macron s'est entretenu avec le pape François au Vatican afin de faire le tour d'horizon d'« un monde en crise ». Le même Macron viendra faire des leçons sur la laïcité dans d'autres occasions, comme il en fera sur les droits des femmes puisque le président de la République a tenu à marquer son opposition à l'allongement des délais pour une interruption

volontaire de grossesse en discussion à l'Assemblée nationale. Le pape ne pouvait qu'être touché par cette attention, puisqu'il est tout simplement opposé à l'avortement.

Une heure en tête-à-tête avec le pape à cinq mois de l'élection présidentielle ne peut pas faire de mal et la photographie vaut tous les discours adressés à l'électorat de la droite catholique.

Boris Savin



Féminicides : un État bien peu protecteur

Vendredi 26 novembre, à Epinay-sur-Seine en Seine-Saint-Denis, une femme a été assassinée, poignardée par son ex-compagnon, tout juste libéré de prison sans que la victime en ait été informée.

La veille de ce nouveau meurtre, le 25 novembre, avait lieu la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. À cette occasion, le Premier ministre, Castex, a annoncé l'octroi de 2 000 téléphones « grave danger ». Géolocalisés, ces téléphones permettent aux femmes victimes de violences d'accéder à une plate-forme téléphonique 24 heures sur 24 en appuyant sur une simple touche. Il est aussi beaucoup question de bracelets

électroniques imposés aux hommes violents.

Tous ces dispositifs peuvent avoir leur utilité mais en réalité, ils ne remplacent pas les moyens humains nécessaires, le fait qu'il faut des femmes et des hommes pour se préoccuper d'informer les victimes – ce qui a manqué dans le drame d'Epinay –, de les aider, et encore faut-il qu'ils en aient les moyens. Les associations ne cessent de dénoncer le nombre insuffisant de places d'hébergement d'urgence

pour les femmes cherchant à fuir leur domicile. La Fondation des femmes dénonce ainsi, dans un rapport publié le 18 novembre, le fait que huit femmes hébergées sur dix le sont dans des dispositifs non adaptés.

En réalité, ce gouvernement, tout comme ses prédécesseurs, se préoccupe surtout de faire des économies en réduisant les budgets aux associations, en diminuant le personnel dans les administrations et les services publics. Les discours gouvernementaux peinent à masquer la triste réalité du dénuement qui affecte tous les services de l'État



Dans une rue de Pantin.

ayant un rôle un peu social, dans la prévention, l'aide aux femmes, aux jeunes et à ceux qui dans cette société sont victimes de toutes les formes de violences possibles et imaginables.

Pour ceux qui gouvernent, l'essentiel est que

l'État demeure capable de remplir son rôle de répression. Alors pourquoi devrait-il être autre chose que cet appareil bureaucratique bien peu soucieux de l'intérêt et des problèmes de la population?

David Mencas

IVG : un droit à faire respecter

Depuis lundi 29 novembre, les députés examinent une proposition de loi visant à étendre de 12 à 14 semaines le délai pendant lequel une femme peut légalement recourir à une interruption volontaire de grossesse (IVG).

La même discussion a déjà eu lieu il y a plus d'un an. La proposition de loi avait même alors été adoptée par les députés, avant d'être rejetée par les sénateurs sous des considérations mêlant hypocrisie, misogynie, obscurantisme et calculs électoraux.

Chaque année, 4 000 à 5 000 femmes décidées à mettre un terme à leur grossesse sont contraintes d'aller à l'étranger pour exercer ce droit pourtant élémentaire de décider d'être mère ou pas.

Le plus souvent, c'est aux Pays-Bas ou en Espagne, où l'avortement est possible jusqu'à 22 semaines de grossesse, que ces femmes doivent se rendre. Du moins celles qui ont les moyens de payer le voyage, la clinique, l'intervention... Et c'est sans compter toutes les autres difficultés, la barrière de la langue, l'éloignement, la solitude, etc., qui s'ajoutent à l'angoisse inhérente à tout avortement. Cela n'a pas empêché Macron de déclarer le 25 novembre son opposition à l'allongement du délai au prétexte que « des délais supplémentaires ne sont pas neutres sur le traumatisme d'une femme ». Il faut dire que c'était à l'occasion de sa visite au Vatican pour rencontrer le pape!

Le droit à l'IVG est un

droit fondamental. Les femmes l'ont conquis par les luttes qui ont imposé en 1975 la loi permettant d'interrompre une grossesse non désirée dans des conditions médicalisées. Mais, comme toute loi, c'est un droit mais pas une garantie.

Pour avoir une chance d'accéder au droit ouvert par la loi, il faut déjà obtenir un rendez-vous. Or le nombre de centres pratiquant des IVG ne cesse de diminuer. Il en est de même du nombre de médecins pratiquant des IVG, d'autant qu'ils ont le droit, sous prétexte d'une clause de conscience, de

refuser de pratiquer cet acte médical, par ailleurs peu rémunérateur. Selon le Planning familial, 130 centres ont disparu ces dix dernières années. Entre le premier rendez-vous et l'intervention, il s'écoule donc, en moyenne, trois semaines. C'est dire la course contre la montre pour rester dans les délais légaux, et les difficultés psychologiques qui vont avec.

Au-delà du nécessaire allongement du délai pendant lequel une femme doit pouvoir bénéficier d'une IVG dès lors qu'elle l'a décidé, il faudrait obtenir les moyens financiers et humains pour assurer une prise en charge de qualité et la plus rapide possible.

Cela, ce n'est pas la loi qui l'offrira, il faudra encore lutter pour l'imposer.

Sophie Gargan



Le 25 septembre à Paris.

Hulot : comme au temps des féodaux

Les accusations d'agressions sexuelles commises par Nicolas Hulot étaient connues bien avant l'émission d'Envoyé spécial qui les a dénoncées le 25 novembre.

Jusqu'à-là, elles avaient été minimisées, en particulier lorsque Hulot était ministre de l'Écologie dans le gouvernement Macron. Une plainte dévoilée par la presse avait été déposée en 2018 sans que sa présence au gouvernement ait été remise en cause. La ministre déléguée à la Citoyenneté, alors chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, au diapason du reste du gouvernement, avait même assuré son collègue de toute sa confiance.

La première accusation à l'encontre de Hulot date de 2008. Une jeune photographe de la famille de François Mitterrand avait alors dénoncé des faits de 1998. Aujourd'hui, devant le nombre des accusations, il devient difficile de faire comme s'il ne s'était rien passé. Les politiques changent de ton et de camp. Un député ex-macroniste, très proche de Hulot, a abandonné son rôle de porte-parole du candidat des Verts à la présidentielle.

Cette affaire montre ce que peut être le comportement d'un certain nombre d'hommes de pouvoir, proches du pouvoir ou de personnalités médiatiques. Bénéficiant d'une notoriété et d'un carnet d'adresses bien rempli, estimant que vis-à-vis des femmes tout leur est permis, ils peuvent aussi compter sur la complaisance de nombreuses personnalités qui minimisent les faits et ainsi s'en rendent plus ou moins complices.

Dans une société profondément inégalitaire, où le pouvoir est concentré dans un cénacle très majoritairement masculin, il serait naïf de penser que les rapports entre les hommes et les femmes, et particulièrement les jeunes femmes, puissent être toujours harmonieux et respectueux. Ils rappellent plutôt les mœurs d'un féodal convaincu d'avoir le droit de cuissage. Un Hulot et son mépris des femmes en offrent une lamentable image.

Inès Rabah

Afrique : l'armée française indésirable

Les manifestations contre la présence militaire française en Afrique ont continué au Niger, après le Burkina Faso. Les soldats français qui accompagnaient un convoi militaire à destination de la base française de Gao au Mali, sont soupçonnés d'être responsables de la mort d'au moins deux manifestants.

Pour apporter régulièrement du matériel lourd aux soldats de l'opération Barkhane stationnés dans cette base, l'armée française a déterminé un trajet de 2000 km, qu'elle a baptisé « la voie sacrée ». Elle sillonne ses anciennes colonies, partant de la Côte d'Ivoire et rejoignant le Mali, en passant par le Burkina Faso et le Niger.

Ce n'était pas la première fois qu'un convoi conséquent, comportant 90 poids lourds et une centaine de soldats chargés de sa protection, impose son passage aux populations.

C'est cependant la première fois que des manifestants s'en prennent aussi clairement à la présence militaire française. Pendant une semaine, la population

burkinabé a bloqué le convoi et obligé les militaires français à se retrancher derrière l'enceinte grillagée d'un ancien site minier. Après avoir repris sa route, le convoi a été de nouveau arrêté par des manifestations importantes dans la ville de Téra au Niger.

Les propos du chef de ce convoi montrent l'inquiétude du haut commandement face à cette hostilité tout en étant empreints de l'éternel mépris colonial face au ressenti des populations. « *J'estime avoir à faire face à une véritable guérilla urbaine, a-t-il dit (...) Des insultes et une volonté de*



Au Niger, un convoi militaire français bloqué par les manifestants à Téra, le 28 novembre.

ne pas nous voir sur leur territoire, de faire marche arrière. On ne savait pas ce qu'ils attendaient de nous. Certains nous accusaient d'alimenter les terroristes. Je suis persuadé que la veille, on a eu des sourires, des saluts, et que du jour au lendemain la situation dégénère sans véritable explication.»

L'explication est pourtant on ne peut plus claire. Les populations savent parfaitement que la présence militaire française ne sert pas à les protéger des bandes armées djihadistes. Elles savent aussi que la France soutient depuis toujours les bandes armées des gouvernements qu'elle a mis en place ou qu'elle soutient et qui sont tout aussi violentes avec les civils, du fait de la corruption entre autres. Elles savent

que les soldats sont là pour protéger les intérêts miniers – le Burkina possède ainsi une des plus grandes mines de manganèse au monde et le Niger les mines d'uranium d'Areva –, les intérêts des capitalistes du transport comme Bolloré, installé dans toute l'Afrique de l'Ouest, ceux de banques comme la Société générale, omniprésente en Côte d'Ivoire.

Et d'ailleurs, le fait que ces manifestations se sont soldées par des morts montre que l'armée française se préoccupe de se protéger des populations, pas de les protéger ! L'État français craint plus l'hostilité de la population face à sa présence que des bandes terroristes avec lesquelles il finira peut-être par s'entendre.

Marion Ajar

Soudan : la mobilisation continue

Au Soudan, les manifestations continuent. La répression, qui a fait 42 morts et des centaines de blessés depuis le coup d'État du 25 octobre, n'a pas réussi à y mettre fin, pas plus que l'accord conclu le 21 novembre entre les militaires et le Premier ministre Abdallah Hamdok qu'ils avaient arrêté.

En perpétrant leur coup d'État, les chefs de l'armée avaient décidé de mettre un terme à l'illusion d'un gouvernement partagé entre civils et militaires qu'ils entretenaient depuis le renversement du dictateur Omar el-Bechir il y a deux ans. Ils estimaient qu'ils pouvaient désormais reprendre en main l'intégralité du pouvoir sans se cacher d'avantage. Les militaires en armes s'étaient répandus dans les rues des grandes villes, poursuivant jusque chez eux tous ceux qui s'opposaient au coup d'État, les tabassant et les torturant. Dans le même temps, les ministres et les responsables civils étaient arrêtés, à commencer par le Premier ministre.

Malgré ce déferlement de violence, des manifestants

sont aussitôt descendus dans la rue, isolant leur quartier par des barricades, résistant comme ils pouvaient aux forces de répression. Les manifestations n'ont pas cessé depuis, jour et nuit, à Khartoum comme dans les principales villes du pays. C'est sans doute ce qui a poussé les militaires à libérer au bout de quatre semaines Abdallah Hamdok et à conclure avec lui un accord prévoyant son retour à la tête du gouvernement. Hamdok s'est prêté à ce marché de dupes, même si, derrière le gouvernement de prétendus techniciens qu'il dirige, c'est une fois de plus la junte militaire qui garde tous les pouvoirs.

La population, elle, ne s'y est pas trompée et a bien compris que cet accord avec les militaires ne signifiait rien

d'autre que la légalisation de leur coup d'État. Les manifestations continuent donc, précédées de marches nocturnes dans les quartiers pour y appeler. L'Association des professionnels soudanais, qui avait impulsé les manifestations contre Omar el-Bechir, dénonce « *l'accord des traîtres qui n'engage que ses signataires* ». C'est également le cas des comités de résistance, créés dans les quartiers, qui préparent les manifestations.

La population soudanaise, les travailleurs et la jeunesse, ne veulent plus vivre sous une dictature militaire, comme cela a été le cas au Soudan pratiquement sans interruption depuis l'indépendance. Le souvenir du renversement d'Omar el-Bechir arraché en bravant la répression est encore bien vivant. Cette victoire inspire toujours confiance et courage à toutes celles et ceux qui se battent aujourd'hui contre la junte, déjouant ses manœuvres et bravant la répression.

Daniel Mescla

Interpol : flics de tous les pays unis derrière un tortionnaire

L'assemblée générale des 195 pays membres de l'Organisation internationale de la police criminelle, communément appelée Interpol, vient d'élire comme président un inspecteur général du ministère de l'Intérieur des Émirats arabes unis, Ahmed Naser al-Raisi.

Le personnage est cependant visé par une plainte, déposée en France, pour la détention et les actes de barbarie infligés à Ahmad Mansoor. Poète et blogueur émirati, militant pour les droits humains, il a été arrêté en 2017 et condamné à dix années de réclusion pour atteinte à la réputation de l'État. Le même policier des Émirats est considéré comme responsable de l'arrestation en novembre 2018 d'un jeune chercheur britannique, Matthew Hedges. Ce dernier, venu à Dubaï pour un voyage d'études et accusé d'espionnage par les autorités émiraties, a été condamné à la prison à vie, torturé, puis finalement relâché.

Le rôle d'Interpol se limite à rédiger et diffuser

des notices sur des personnes recherchées dans un pays. Ainsi, c'est une note d'Interpol qui avait conduit en 2017 à l'arrestation à Barcelone de Hamza Yalçın, journaliste et écrivain turc, opposant à Erdogan. Ahmed Naser al-Raisi, à la tête d'Interpol, pourra collaborer avec la police syrienne puisque, depuis octobre, cette Internationale policière a levé les « mesures coercitives », pour reprendre la formule de son site Internet, qui visaient depuis 2012 le régime de Bachar el-Assad.

À la tête d'Interpol, le tortionnaire des Émirats arabes unis, digne représentant des valeurs policières sans frontières, est bien à sa place.

Boris Savin



Russie : 51 mineurs morts pour le profit

Le 25 novembre, de la poussière de charbon a explosé dans la mine de Listviajnaïa, en Sibérie centrale. 46 mineurs et 5 sauveteurs ont perdu la vie. Et des dizaines ont été blessés ou intoxiqués par les fumées.

C'est la pire catastrophe minière en Russie depuis onze ans. L'explosion s'est produite dans une mine propriété du groupe SDS, constitué lors de l'effondrement de l'URSS en s'emparant d'actifs miniers quasi abandonnés. Devenu l'un des 200 plus grands groupes privés du pays, SDS possède, outre des mines, des sociétés de BTP, de matériel ferroviaire, de transport, de chimie des engrais, de production d'alcool, un réseau de magasins, des pharmacies, des centres de loisirs, une station radio, un aéroport... La fortune de celui qui était jusqu'à récemment son principal actionnaire, un député du parti du pouvoir, atteint un demi-milliard de dollars. Et si SDS a dû vendre quelques filiales, l'État vient de se porter garant pour lui auprès des banques qui financent son projet de port géant dans l'Extrême-Orient russe, afin de mieux exporter ce qui lui rapporte le plus en ce moment, le charbon.

Dans le contexte de flambée des prix du charbon sur les marchés mondiaux, organisée par les grands groupes capitalistes de l'énergie, la direction de SDS a mis le maximum de pression sur les mineurs. Elle menaçait d'amputer leurs salaires s'ils n'arrachaient pas toujours plus de richesse du sous-sol.

Les mineurs de Listviajnaïa avaient sonné l'alarme. Voici ce qu'a dit l'un d'eux après la catastrophe : « Depuis septembre, on a plusieurs fois dépassé les normes de méthane dans les galeries.

À tel point que, pour nous faire aller au travail, la direction nous avait équipés d'analyseurs de gaz [des capteurs prévenant des risques d'explosion] à scotcher sur soi. » Dix jours avant le drame, il y a eu un incendie. Il en aurait fallu plus pour perturber la direction.

Les autorités de Kemerovo ont décrété trois jours de deuil, Poutine a présenté ses condoléances aux proches des victimes et les officiels se sont répandus en discours. Cela ne fera pas revenir les disparus. Et personne ne peut croire que le pouvoir agira pour que cessent de tels massacres.

Après la catastrophe de Vorkouta (35 morts en 2016), une commission avait été chargée d'évaluer la sécurité dans 58 mines de charbon. Elle en avait classé une sur trois comme potentiellement dangereuse, mais pas celle de Listviajnaïa. Rostekhnadzor (l'organisme étatique chargé des risques industriels) y a relevé 914 infractions aux règles de sécurité en 2021. Et la direction s'en tire à très bon compte : elle n'a dû interrompre la production que neuf fois et le montant de ses amendes est à peine de quatre millions de roubles, même pas 50 000 euros.

Le prix du charbon expédié depuis les ports de la Baltique a bondi de 47 à 237 dollars la tonne, et de 99 à 236 dollars pour les ports d'Extrême-Orient. Sur cette base, SDS aurait donc payé en amendes l'équivalent de 500 à 1 500 tonnes de charbon,



Les bâtiments de la mine.

sur 5,2 millions de tonnes extraites à Listviajnaïa en un an. Le prix du charbon a d'ailleurs si fortement flambé que SDS va, malgré l'explosion de Listviajnaïa, augmenter ses profits par rapport à l'année précédente.

Les propriétaires des mines n'ont absolument rien à craindre. Après l'explosion de 2004 à Listviajnaïa, la justice a condamné à des peines avec sursis neuf membres

de l'encadrement technique, et personne d'autre. Après celle de Raspadskaïa, le tribunal a ouvert une enquête criminelle. Il l'a poussée, dans la hiérarchie des responsabilités, jusqu'au directeur technique de la mine, mais pas plus loin. Et au final, il a fait droit à la demande des accusés qui, invoquant les lenteurs de la procédure, ont obtenu l'extinction des poursuites !

Cette fois-ci, on a arrêté trois cadres promus au statut de lampistes. Seront-ils jugés, voire condamnés ? En tout cas, la justice russe fera tout pour ne pas léser les propriétaires de cette mine tombeau de 51 mineurs. Un système mondial dominé par la course au profit ne peut fonctionner qu'avec la peau et la santé des travailleurs de tous les coins de la planète.

Pierre Laffitte

Ex-URSS : toujours plus de morts dans les mines

Selon des statistiques officielles portant sur les catastrophes minières ayant fait plus de cinq morts, 769 mineurs ont été tués dans les mines de Russie ces trente dernières années.

Sur cette même période écoulée depuis la fin de l'Union soviétique (décembre 1991), l'Ukraine détient un triste record avec la mort de 921 mineurs. Quant au Kazakhstan, la

troisième république « charbonnière » de ce qui avait été l'URSS, il comptabilise 149 mineurs tués.

Dans les trente dernières années de l'existence de l'URSS (1961-1991), 504 travailleurs avaient péri lors de catastrophes minières.

Pour autant qu'on puisse établir des comparaisons en ce domaine, constatons que, dans un même laps de temps mais avec des

techniques de travail et de sécurité plus performantes, l'hécatombe a été trois fois et demie pire, si l'on cumule les chiffres de la Russie, de l'Ukraine et du Kazakhstan, que ce qu'elle avait été du temps de l'URSS.

Mais cela n'empêchera pas certains de continuer à prétendre que sa disparition a été une bonne chose... y compris pour les mineurs ?

P. L.

Grèce : les militants humanitaires poursuivis

Le 18 novembre s'est ouvert en Grèce le procès de 24 humanitaires, dont deux ont déjà été emprisonnés quelques mois en 2018.

Ils sont en réalité coupables aux yeux du gouvernement d'appartenir à une ONG, ERCI (le Centre international d'intervention d'urgence) et d'avoir aidé des migrants à Lesbos.

Les chefs d'accusation sont grotesques et odieux : espionnage, parce qu'ils auraient

écouté illégalement la radio de la police, appartenance à un réseau criminel de passeurs, trafic d'êtres humains ou blanchiment d'argent.

Le gouvernement très à droite de Mitsotakis pratique l'intimidation systématique des ONG : elles ne peuvent quasiment plus patrouiller

en Méditerranée, et 44 procédures ont été engagées contre leurs militants entre 2020 et 2021.

Par ailleurs, il revendique « une politique migratoire dure mais juste » puisqu'il vient d'ouvrir dans plusieurs îles des centres d'hébergement de réfugiés, centres modernes mais totalement fermés. Bref, il peut se vanter d'être le bon élève

de l'Europe, ou plutôt son fidèle garde-chiourme.

Et c'est bien là la réalité : aussi infâme que soit cette politique, c'est d'abord celle des gouvernements des pays européens. Selon un rapport du Parlement européen, la criminalisation de l'aide humanitaire s'accroît partout : 60 procédures de ce type sont recensées dans treize pays européens. La France s'est

signalée déjà depuis longtemps, entre autres en traînant en justice Cédric Herrou pour son action dans la vallée de la Roya.

La politique criminelle des dirigeants européens conduit de la répression des humanitaires jusqu'aux dizaines de noyés de la Manche et aux milliers de disparus en Méditerranée.

Sylvie Maréchal

Inde : Modi recule devant la mobilisation des paysans pauvres

Narendra Modi, le Premier ministre de l'Inde, a annoncé le 19 novembre qu'il renonçait à faire appliquer trois lois contre lesquelles des centaines de milliers de paysans pauvres étaient mobilisés depuis des mois.

Fidèle à sa politique brutale et à l'image qu'il entend donner d'un homme dirigeant d'une main de fer ce pays de 1,4 milliard d'habitants, Modi avait fait voter ces trois lois en septembre 2020 en pleine pandémie. Il s'agissait de libéraliser l'encadrement du commerce des produits agricoles mis en place depuis le lancement de la « Révolution verte » et encore en vigueur dans la quasi-totalité des États de la fédération indienne.

Cette politique lancée dans les années 1960 visait officiellement à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays, mais a surtout permis l'essor d'une agriculture commerciale intensive, et donc de géants de l'agro-alimentaire organisés en cartels aux dépens de l'agriculture vivrière.

Néanmoins il existe une régulation du marché et des prix agricoles qui en amortit certains effets. Les petits exploitants ne vendent pas directement leur production, mais passent par des marchés de gros locaux, les « mandis communautaires », qui leur assurent des moyens de stockage et un prix minimum garanti. Des stocks de denrées de base, principalement de blé et de riz, sont simultanément constitués pour faire face aux situations de pénurie. Un organisme public, la Food Corporation of India, a la charge d'en redistribuer une partie, à prix subventionné, dans des magasins dédiés aux plus pauvres.

Les réformes agricoles de 2020 dictées par l'agro-business

Ce sont ces structures et ces mécanismes que Modi entendait supprimer par ses lois de 2020. D'une part elles devaient permettre aux agriculteurs de vendre en dehors des marchés de gros, mais sans prix planchers assurés, d'autre part elles devaient encourager des accords sur les prix en amont des récoltes et, enfin, mettre un terme aux achats

de denrées comme les céréales, l'huile, les oignons ou les pommes de terre par les agences d'État.

Les privatisations engagées par tous les gouvernements successifs depuis les années 1990, qu'ils soient aux mains du Congrès, le parti qui a mené l'Inde à l'indépendance et l'a dirigée durant plusieurs décennies, ou de l'actuel parti au pouvoir, le BJP, qui se réclame du nationalisme hindou, ont favorisé la constitution de grandes fortunes et de groupes capitalistes gigantesques. C'est pour leur ouvrir davantage de possibilités de profit que Modi avait engagé ses lois réformant le secteur agricole.

Des patrons toujours plus riches

Deux de ces gros patrons de l'agro-alimentaire, très proches de Modi, sont considérés comme ses véritables inspirateurs. Le premier, Mukesh Ambani, dirige le groupe Reliance industries, un géant de la grande distribution, et possède une fortune personnelle de 63 milliards d'euros. Reliance est déjà en position de force dans le e-commerce et auprès de millions d'exploitants, de fruits et légumes notamment, avec lesquels il a passé des contrats léonins.

Le second, Gautam Adani, dirige un groupe spécialisé dans la gestion des installations portuaires et les activités de maintenance, de transport et de stockage des céréales, en grande partie pour le compte de l'État... et pour son plus grand bénéfice puisque sa fortune personnelle s'est élevée en quelques années à 23 milliards d'euros!

La réaction de la petite paysannerie

La réaction de millions de petits exploitants agricoles a été immédiate et massive, dans l'État du Punjab d'abord, dès l'été 2020, avant même le vote de ces lois, puis dans plusieurs autres régions agricoles du



Manifestation de paysans à New Dehli, en décembre 2020.

pays. Ils avaient compris que la liberté de vendre donnée aux petits producteurs, dont 90 % possèdent moins d'un hectare, signifiait inéluctablement la liberté pour les capitalistes de l'agro-alimentaire et les banques d'imposer leurs conditions. Le cas de l'État du Bihar, le plus pauvre de la fédération, où des réformes de même nature ont été adoptées en 2006, en est la preuve. Elles ont ruiné la population des campagnes, dont le revenu a été divisé de moitié, et l'ont soumise davantage encore aux diktats des traders de l'agro-business et des gros commerçants.

Face à l'ampleur de la mobilisation, le gouvernement a d'abord affiché sa détermination, affirmant qu'il ne reculerait pas. Il a continué de promettre que cette réforme, qu'il qualifiait d'historique, ouvrirait un avenir radieux à la paysannerie pauvre. Il a ensuite engagé des cycles de discussions, dix au total, avec l'espoir de voir refluer la contestation. Dans une même manœuvre dilatoire, la Cour suprême a suspendu en janvier dernier la mise en œuvre des réformes, en prétendant en évaluer l'impact et mener des consultations.

Cela n'a pas mis fin à la contestation puisque, depuis février 2021, malgré l'hiver, la pandémie, puis la canicule, elle s'est traduite par des manifestations dans plusieurs États

et par des rassemblements ininterrompus ceinturant New Dehli. Ce blocus faisait appel au soutien de la population et reposait sur des rotations permettant aux petits paysans de retourner quinze jours par mois sur leurs terres pour les entretenir. Un « Parlement des agriculteurs » y avait même été symboliquement instauré.

La force et les menaces n'ont pas davantage eu raison du combat de la petite paysannerie. Ainsi, en octobre, dans l'État de l'Uttar Pradesh, le plus peuplé de l'Inde avec ses 200 millions d'habitants, dirigé par un moine nationaliste hindou allié de Modi, le gouvernement a coupé Internet, barré l'accès à Lucknow, la capitale de l'État, et arrêté des opposants. La répression a fait neuf morts et des dizaines de blessés, sans briser la détermination des opposants à la réforme. Ceux-ci ont eu finalement gain de cause.

Et maintenant ?

La décision de Modi d'abroger ses réformes est un revers politique indéniable. Il entend ainsi sauver ses positions dans les élections régionales qui se dérouleront dans moins de trois mois au Penjab et en Uttar Pradesh, deux États très ruraux, puis aux élections générales de 2024. Mais ce repli, s'il est confirmé dans les faits, ne suffira pas à éviter la ruine des

petits exploitants et à sortir des centaines de millions d'habitants de la misère.

Car c'est dans le cadre du système existant depuis plus d'un demi-siècle que ces masses rurales ont été maintenues dans le plus grand dénuement. Le mécanisme d'achat et de redistribution publique, comme tout l'appareil d'État, est gangrené par la corruption, et il est bien incapable de résoudre la crise permanente de l'agriculture, produit du sous-développement du pays. La malnutrition est chronique, la misère générale parmi les 800 millions de ruraux : une famille sur cinq vit avec moins de deux euros par jour. Depuis la fin des années 1990, on estime à 350 000 le nombre de paysans surendettés qui se sont suicidés, tandis que des dizaines de millions d'autres sont devenus des ouvriers agricoles, exploités dans un quasi-esclavage, ou sont allés grossir les bidonvilles des grandes métropoles.

L'intérêt commun des exploités des villes et des campagnes serait de bouleverser de fond en comble un ordre social inique hérité du colonialisme britannique et poursuivi par la domination de l'impérialisme sur l'économie mondiale. C'est pourquoi le salut de la petite paysannerie de l'Inde est lié à celui de la classe ouvrière et à sa capacité à renverser le pouvoir de la bourgeoisie.

Pierre Delage

Fonderie SAM – Decazeville : Renault destructeur d’emplois, gouvernement complice !

Le tribunal de commerce de Toulouse a annoncé vendredi 26 novembre la mise en liquidation judiciaire de la Société Aveyronnaise de Métallurgie (SAM), une fonderie située à Decazeville travaillant en sous-traitance pour l’automobile et employant 340 salariés.

Cela fait plusieurs années que la SAM voit les repreneurs se succéder. Rachetée par le groupe chinois Jinjiang en 2017, mise en redressement judiciaire le 10 décembre 2019, puis en liquidation le 16 septembre 2021, l’entreprise comptait le double de salariés il y a dix ans. Le dernier candidat à une reprise, un ancien patron de la fonderie, Patrick Bellity, se proposait de récupérer l’usine pour tout juste

100 000 euros: une bouchée de pain, quand on sait que le conseil régional d’Occitanie lui avait promis une subvention de 900 000 euros et un prêt de 2,4 millions d’euros, l’État ajoutant un million d’euros de subvention et 4,5 millions d’euros de prêts supplémentaires. Mais il y a quelques semaines Renault, seul donneur d’ordre de la SAM, avait fait savoir qu’il ne soutiendrait pas ce projet, le seul à avoir été

soumis aux juges, condamnant ainsi l’entreprise à la fermeture.

Le ministre de l’Économie, Bruno Le Maire, a réagi en faisant les habituelles promesses: «Aucun travailleur ne sera oublié, le site sera réindustrialisé, il y aura des formations», a-t-il déclaré, sans qu’il soit jamais question d’empêcher Renault de détruire les emplois. Car c’est bien la responsabilité du constructeur automobile qui est engagée: après avoir empêché des subventions de l’État, Renault déploie un plan d’attaque de grande envergure contre les travailleurs, ceux du groupe comme ceux des sous-traitants, pour accroître encore

ses profits et leur faire payer les frais de la « transition écologique ».

L’annonce du tribunal a choqué, bien au-delà des travailleurs de la fonderie, qui ont symboliquement brûlé leurs cartes d’électeurs pour protester contre les mensonges des politiciens et des pouvoirs publics. L’usine est en grève totale depuis lundi 22 novembre, et les salariés ont organisé une première manifestation à Rodez, préfecture de l’Aveyron.

Autour de l’usine, les témoignages de solidarité se multiplient, avec des pancartes dans les villages, des messages apposés sur les vitres des voitures, ou encore un débrayage des

hospitaliers de Decazeville, dont une cinquantaine se sont pris en photo devant le centre hospitalier avec des pancartes « JeSuisSam ». Jeudi 25 au soir, près de 3 000 personnes se sont réunies devant l’usine.

Une fois la décision du tribunal rendue publique, les travailleurs ont voté en assemblée générale la poursuite de l’occupation en avertissant: « Pour nous déloger, il faudra qu’ils emploient la force. » Pour empêcher les grands groupes de continuer à saigner des régions entières, c’est la seule voie à suivre, au coude-à-coude avec les habitants et les travailleurs de la région.

Sacha Kami

Benteler – Migennes : en grève contre la fermeture

Jeudi 18 novembre, lorsque la fermeture de l’usine Benteler, à Migennes dans l’Yonne, a été annoncée aux délégués syndicaux en réunion avec la direction, l’un d’entre eux a déclenché l’alarme incendie de l’usine, pour que tout le monde se rassemble. La grève contre la fermeture a commencé immédiatement.

Ce groupe allemand qui travaille pour l’automobile avait déjà annoncé il y a six mois sa volonté de vendre l’établissement. Dans le piquet de grève organisé devant l’usine, les travailleurs se sont relayés par équipe, jour et nuit, pour s’opposer à la fermeture du site et réclamer des primes conséquentes en cas de licenciement. Certains espéraient obtenir un arrêt de ligne dans les usines de montage de PSA à Sochaux, principal client du site. Mais les caristes de l’usine disent avoir

reçu depuis plusieurs mois l’ordre de faire des stocks, une consigne de la direction qui prévoyait certainement la grève.

La colère des travailleurs est partagée par l’ensemble des habitants de Migennes. Dans la ville d’un peu plus de 7 000 habitants, cette usine d’environ 400 personnes est le plus gros employeur. Au-delà du dégoût d’avoir été abreuvés de mensonges pendant des mois par la direction, qui savait bien qu’elle projetait de fermer l’usine, tous les



travailleurs et leurs proches sont inquiets de l’avenir de la ville, où le chômage va fatalement augmenter. C’est donc aussi un coup porté à tous les commerçants et habitants de Migennes. Une manifestation de colère contre la fermeture a été organisée mardi 23 novembre, à laquelle tous les ouvriers de l’usine ont

participé, renforcés par de nombreux habitants.

Face à la grève, la direction et l’encadrement se sont cachés dans leurs bureaux, et pour cause: la colère des ouvriers se fait clairement entendre quand ils ont la mauvaise idée de pointer leur nez.

Vendredi 26 novembre, les délégués syndicaux,

majoritairement FO, CFTC et CGT, ont signé un accord de fin de grève, la direction ayant cédé une augmentation de salaire de 500 euros, le paiement complet des jours de grève et une prime mensuelle de 1 000 euros pour décembre et janvier. Mais tous savent que rien n’est réglé!

Correspondant LO

Michelin – Saint-Doulchard : une sanction de trop qui fait éclater la colère !

Depuis des mois, la direction et les chefs de l’usine Michelin de Saint-Doulchard, près de Bourges, font pression pour que la production sorte coûte que coûte, alors que des postes sont supprimés et que des machines tombent en panne sans arrêt.

En plus du travail très pénible en 3x8, mal payé, les patrons voudraient que les travailleurs accourent et obéissent au coup de sifflet, sinon les sanctions tombent! Cela passe mal, et il y a eu la mesure de trop.

Vendredi 19 novembre en fin de matinée, dans l’atelier Avion-neuf, suite à un différend avec un chef, un travailleur a été sanctionné. Il a été aussitôt reconduit à la porte de l’usine avec une mise à

pied conservatoire, et donc privé de son salaire.

Dans l’équipe suivante, la nouvelle a déclenché une colère spontanée, partagée par l’ensemble des travailleurs de l’atelier. Ils ont arrêté le travail et exigé de la direction des explications et la réintégration immédiate de leur camarade. La sanction était ressentie comme une injustice inacceptable et on entendait :

« C’est toujours le salarié qui paie, pas question de laisser faire. »

Après le week-end, lundi 22 novembre, la colère était toujours là et s’est propagée dans presque toute l’usine. Les débrayages ont continué, au cours desquels les travailleurs dans chaque équipe se réunissaient et décidaient de la suite, exigeant une confirmation écrite de la levée

de la sanction, ce qu’ils ont obtenu. Mercredi 24 novembre, la direction annonçait la réintégration de leur camarade.

Ce recul de la direction a été ressenti comme une victoire. Ensemble, la démonstration était faite que la solidarité ouvrière paie: « Quand un des nôtres est touché, c’est nous tous qui sommes touchés. »

Correspondant LO

VFD – Vénissieux : en grève pour les salaires

Depuis mardi 30 novembre, les conducteurs de cars de SA-VFD, à Vénissieux, dans le Rhône, sont en grève illimitée. Ils réclament notamment une augmentation de salaire de 8%, pour faire face à l'inflation.



Sur l'ensemble des dépôts de Vénissieux, Bourgoin, Pont-Évêque et Saint-Jean-de-Bournay dans le Nord-Isère, il y a largement plus de 70% de grévistes.

Depuis 2018, VFD, qui dépendait auparavant du Conseil départemental de l'Isère, a été racheté par la Compagnie française de transport routier (CFTR), une filiale de la multinationale de transports CUBE. Pendant des années, au

prétexte des difficultés financières de VFD, de nombreux sacrifices ont été demandés aux travailleurs, en particulier au niveau des salaires, quasiment bloqués. Alors, quand ceux-ci ont appris qu'en juillet 2020, au plus fort de la pandémie, 2,5 millions d'euros avaient été distribués aux actionnaires, soit presque deux fois plus que l'année précédente, la colère a éclaté.

Aux revendications

salariales s'ajoute le problème de l'aggravation des conditions de travail. Désormais, les conducteurs doivent travailler un samedi sur deux, au lieu d'un sur trois auparavant, sans possibilité de récupération et avec en plus la suppression des primes versées jusqu'à pour le travail du week-end ! Ils ne disposent plus d'un planning de travail à l'avance mais apprennent du jour au lendemain leurs horaires de travail. Enfin le matériel mis à disposition, en particulier pour le nettoyage des cars, est inexistant ou obsolète. Ainsi, au dépôt de Vénissieux, la pompe de lavage est en panne depuis plus de trois mois et la direction refuse de la remplacer.

Devant le refus de leur direction de prendre en compte leurs revendications, les travailleurs de VFD ont donc décidé de la grève. C'est bien la seule arme qui puisse l'obliger à céder.

Correspondant LO

Sephora – La Défense : un parfum... de lutte

Les travailleurs de l'entreprise Sephora étaient en grève jeudi 25 novembre dans plus de vingt magasins de la région parisienne, ainsi qu'à Bordeaux et Libourne, à l'appel de la CGT.

Ce sont en majorité des femmes, qui revendiquent une augmentation de salaire de 180 euros, le 13^e mois, l'amélioration des conditions de travail, notamment grâce à des embauches, car elles en ont assez de faire le travail de trois ou quatre personnes. Elles exigent également le versement de la prime Macron. Elles veulent la fin de la précarité et pouvoir accéder à un logement.

Devant le magasin du quartier de bureaux de la Défense, près de Paris, travailleuses et travailleurs étaient venus à plus de 100 d'autres boutiques de la région parisienne. La majorité des salariées locales étaient en grève. Elles ont ensuite manifesté dans le centre commercial attenant, s'adressant aux clients en distribuant un tract. Avec dynamisme, elles

ont alterné les slogans : « À bas les salaires bas », « On veut le 13^e mois », « Y'en a marre ». Sephora étant une filiale du groupe LVMH, elles dénonçaient le milliardaire Bernard Arnault. Il y a de quoi : la fortune du propriétaire du géant français du luxe est passée en un an et demi de 76 à 157 milliards de dollars.

Pourtant, la direction de Sephora n'a proposé qu'une augmentation ridicule de 30 euros pour les travailleurs payés au smic. Un travailleur expliquait qu'il gagnait seulement 1700 euros après quinze ans d'ancienneté.

La majorité des travailleuses faisaient là leur première grève. Fières de se retrouver nombreuses face à un patron milliardaire qui a de quoi largement augmenter les salaires.

Correspondant LO



Dufour Yachts – La Rochelle : une exploitation accrue

Depuis que Dufour Yachts a été racheté par le groupe Fontaine-Pajot, poids lourd de la construction nautique, la direction est à l'offensive à La Rochelle afin d'accroître le taux d'exploitation de chaque salarié.

Le plus spectaculaire a été l'introduction du travail en équipes et d'une chaîne de production. En même temps, la part de l'intérim augmente. Il y a en ce moment 180 intérimaires pour un effectif de 380 travailleurs en CDI. Partout, l'encadrement amplifie la division, en augmentant le favoritisme tout en généralisant les brimades lors de simples discussions de travail. Les sanctions sont de plus en plus nombreuses.

La direction est aussi à l'offensive contre les délégués qui continuent à organiser l'opposition à cette politique et, en ce moment, proposent de se mobiliser pour les salaires. Toute une campagne est organisée afin d'essayer de les discréditer. Par exemple, de

nombreux chefs reprochent à des salariés de se renseigner auprès des militants. Ou bien la hiérarchie refuse de donner du travail à un délégué et fait le tour de son entourage, disant que c'est un fainéant car ce serait lui qui refuserait de travailler.

Informée, l'inspectrice du travail n'a rien trouvé à redire. C'est vrai que le patron, Jean-François Fontaine, a le bras long puisqu'il est également... maire de La Rochelle.

En ce moment, la crainte de la direction est que les travailleurs des divers sites du groupe ne réagissent sur le problème des salaires face à l'inflation actuelle, suite aux explications des militants.

Correspondant LO

Sanofi – Aramon : bien des raisons de faire grève

Neuf cents personnes travaillent au centre Sanofi d'Aramon, dans le Gard, au bord du Rhône. La grève, appelée par les syndicats CGT, CFDT et CGE-CGC, lors des négociations annuelles obligatoires jeudi 25 novembre, a été très suivie. Certains faisaient grève pour la première fois.

Il y a de bonnes raisons de cesser le travail ! Depuis 2013 la direction a décidé de supprimer l'augmentation générale des salaires au profit des augmentations individuelles, qui depuis se sont réduites comme peau de chagrin. La charge de travail a énormément augmenté avec les nouveaux projets de recherche sur des produits à Aramon et Sistrion. Les horaires sont très souvent allongés alors que la direction ne prévoit pas d'embauche, ni aux labos ni à la production.

En 2020, en période Covid, les salariés ont dû travailler de plus belle pour répondre à la forte demande de curare dans les hôpitaux en pic de pandémie. Depuis deux ans, la direction

cherche des volontaires pour travailler le samedi au labo Contrôle qualité pour résorber la charge de travail, preuve d'un manque d'effectifs... Cette charge de travail est devenue si pesante que plusieurs travailleurs sont partis en burn-out, sans être remplacés.

C'est dans tous les secteurs que les conditions de travail s'aggravent et que le sous-effectif est criant. Les salariés demandent l'embauche immédiate des 59 travailleurs précaires qui assurent de fait des postes pérennes. Il faut que le travail soit partagé entre tous. La direction doit embaucher !

Il faut augmenter les salaires, ils doivent passer avant les profits des actionnaires de Sanofi, profits qui atteignaient douze milliards d'euros en 2020. Au troisième trimestre de 2021, ils s'étaient déjà accrus de 11% ! Lundi 29 novembre, la direction a proposé une augmentation de 0,8%. C'est dire qu'il va falloir remettre ça !

Correspondant LO

SNCF – Châtillon: stop aux salaires insuffisants

Une mobilisation touche l'atelier de maintenance des TGV Atlantique à Châtillon, dans les Hauts-de-Seine. Depuis plusieurs semaines, l'ambiance avait changé parmi les ouvriers: beaucoup de remarques fusaient sur les salaires insuffisants.

La grève des conducteurs et contrôleurs de l'axe atlantique, qui avait arraché des primes, faisait discuter alors que la direction de la SNCF, lors des négociations annuelles, annonçait le gel des salaires pour la huitième année consécutive. Cela s'ajoutait au mécontentement lié à des charges de travail supplémentaires, comme l'utilisation systématique de tablettes numériques pour rendre compte des tâches effectuées et le manque d'effectifs.

Le 16 novembre, 40 cheminots se sont retrouvés au

milieu de l'atelier de Châtillon Haut. Les revendications ont été votées par cette assemblée: une prime d'utilisation de l'usage informatique, une prime Covid de 1 000 euros, la majoration de la prime de travail, une évolution de carrière plus rapide et des effectifs supplémentaires. Il a été décidé de passer par une « demande de concertation immédiate » (DCI), procédure réglementaire pour déposer les revendications à la direction par des organisations syndicales du site.

Deux jours plus tard, 35

cheminots se retrouvaient au croisement des équipes pour déposer cette DCI au bureau du directeur d'établissement, qui refusait de discuter puis convoquait les représentants syndicaux. L'assemblée décidait d'y adjoindre une délégation de sept membres issue de l'assemblée.

Lundi 23 novembre, le directeur recevait cette délégation accompagnée par 40 cheminots et annonçait une prime de 600 euros pour mai ou juin 2022 pour changement de logiciel, mais qui reconduisait en fait une prime exceptionnelle déjà versée les deux dernières années. Concernant la prime Covid, il assurait que c'était impossible à la SNCF.



Le lendemain, l'assemblée de 40 cheminots décidait d'appeler à une première grève en fin de semaine. Celle-ci, dès jeudi soir et vendredi, allait être très suivie dans de nombreuses équipes.

La direction, dans la précipitation, informait qu'une prime Covid de 600 euros était attribuée aux cheminots de SNCF Voyage en plus de la prime déjà promise aux

négociations annuelles. Ce qui était impossible était donc devenu possible.

Mais le compte n'y est toujours pas. Et mardi 30 novembre, 50 cheminots se sont réunis appelant à poursuivre la lutte, ajoutant aux revendications celle d'une augmentation générale des salaires. Un « groupe d'organisation de la lutte » de neuf membres, syndiqués ou non, a été élu.

Correspondant LO

Carrefour Alma – Rennes: une journée d'action réussie

Vendredi 26 novembre, plus de 80 employés ont fait grève à l'appel de l'intersyndicale CGT/FO/CFDT pour dénoncer le futur passage en location-gérance du magasin Carrefour Alma de Rennes.

Ce système permet à Carrefour de transférer les contrats de travail vers une autre société et d'économiser ainsi plusieurs millions en n'ayant plus à payer directement les salariés. Le repreneur, quant à lui, a l'obligation de se fournir principalement chez Carrefour et doit reverser une redevance sur son chiffre d'affaires ainsi qu'un loyer, les murs appartenant toujours au groupe. Carrefour est gagnant sur tous les plans.

En revanche, pour les travailleurs, ce transfert va entraîner une perte importante de pouvoir d'achat, via l'abandon de nombreuses primes et autres droits liés aux accords d'entreprise. Il va également contribuer à la dégradation des conditions de travail, du fait de la suppression de nombreux postes par le locataire-gérant.

C'est dans ce contexte que les salariés du magasin se sont mobilisés massivement. La grève a démarré à 4 heures du matin pour

se poursuivre toute la journée. Des tracts ont été distribués aux clients afin de les informer des raisons du mouvement et ces derniers ont eu de nombreux gestes d'encouragement et de soutien. Certains ont témoigné eux aussi de la dégradation de leurs conditions de travail, une occasion de parler de la nécessité d'une mobilisation.

Au cours de la manifestation qui s'est déroulée dans le magasin ainsi que dans la galerie commerciale attenante, les grévistes ont pu se faire entendre aux cris de « nous ne sommes ni à vendre ni à louer, non à la location-gérance ». En milieu de matinée, une assemblée générale a permis de faire le point sur la situation et de discuter de la façon de poursuivre la mobilisation: les grévistes savent qu'il faudra continuer à mettre la pression pour ne pas être les perdants des manœuvres de l'entreprise et du futur locataire-gérant.

Correspondant LO

Sucrerie de Bazancourt: Cristal Union et Carrard Services condamnés

En mars 2012, deux ouvriers cordistes sont morts ensevelis sous des tonnes de sucre dans un silo de l'usine Cristal Union à Bazancourt, dans la Marne.

Le verdict du procès en appel, qui s'est tenu à Reims le 21 septembre, a été rendu public le 24 novembre.

Les deux entreprises sont condamnées à 100 000 euros d'amende pour homicide involontaire. Le chef d'établissement de Cristal Union est condamné à six mois de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende. Le

responsable de Carrard Services est, lui, hors de cause.

Il aura donc fallu près de dix ans pour que l'évidence soit reconnue: Cristal Union et l'entreprise sous-traitante sont responsables de la mort de ces deux ouvriers.

Mais les peines sont dérisoires: les amendes sont symboliques pour des groupes de cette taille;

quant à la prison avec sursis pour le seul responsable du site, c'est presque une provocation.

Le tribunal savait en prononçant cette peine que ce patron voyou avait récidivé entre temps. En effet, cinq ans après ce premier accident, un autre cordiste est mort dans le même silo.

Tant qu'on produira pour le profit, le sucre aura un goût de sang.

Correspondant LO

Contre le chômage et la précarité: manifestation le 4 décembre

Le 1^{er} décembre, le dernier volet de la réforme de l'assurance chômage est entré en vigueur.

L'attaque contre les chômeurs est ainsi complétée par la dégressivité de l'allocation pour les plus hauts revenus, mais aussi par la modification des conditions d'ouverture des droits. Pour être indemnisé, il faudra désormais avoir travaillé six mois au cours des vingt-quatre mois précédents, contre quatre mois

auparavant.

Avec cette réforme, patronat et gouvernement plongent les chômeurs dans une précarité encore plus grande et font pression sur l'ensemble du monde du travail pour qu'il accepte n'importe quelles conditions de travail et de salaires.

Pour dénoncer la situation faite aux chômeurs,

revendiquer la création d'emplois utiles à la population et correctement rémunérés et, en attendant, une indemnisation permettant de vivre décemment, un collectif d'associations appelle comme chaque année, avec le soutien de Lutte ouvrière, à manifester:

à Paris, rendez-vous samedi 4 décembre à 14 heures, place de l'École militaire

Animation sociale – Rennes : **une grève suivie**

Vendredi 19 novembre, l'appel national à la grève du secteur de l'animation associative et privée a été l'occasion de mobilisation dans de nombreuses villes.

Il faut dire que le secteur est en crise, tant dans le privé que dans le public. Les conditions de travail et la faible rémunération, en plus des mesures d'économies provoquent un manque de personnel. Bien souvent les taux d'encadrement des

enfants dans les centres d'accueil collectif de mineurs ne sont pas respectés, même sur les temps périscolaires. Cela remet en cause la sécurité et la qualité de l'accueil proposé au public.

À Rennes, le mouvement a été largement suivi,

notamment par les animateurs et animatrices vacataires, employés dans des conditions précaires et payés à peine 500 euros par mois pour certains. Les trois quarts des cantines étaient fermées, presque la moitié des accueils du matin et 90% des accueils du soir. Il faut remonter à 2010 pour retrouver une telle mobilisation. Cela mesure le mécontentement actuel.

Près de trois cents personnes sont venues au rassemblement en ville. Pour certaines, c'était leur première grève. Cela a été l'occasion de discuter des revendications, comme la revalorisation des salaires, le passage à temps plein pour les contractuels à temps partiel et un vrai contrat de travail pour les vacataires. Étaient aussi présents des agents spécialisés des écoles

maternelles (ASEMS) et des animateurs de communes avoisinantes ainsi que du secteur privé.

Chacun a pu s'exprimer sur ses conditions de travail difficiles et dire sa colère. Les manifestants ont voté à main levée la poursuite du mouvement sur d'autres journées, ce qui se prépare pour les 14 et 15 décembre.

Correspondant LO

Communaux – Sevrans : **journée de mobilisation**

Jeudi 25 novembre, 200 agents communaux de la mairie de Sevrans, en Seine-Saint-Denis, notamment ceux des écoles, des PMI (Protection maternelle et infantile) et des services techniques, se sont réunis en assemblée générale à l'appel de l'intersyndicale.

Les agents ont décidé une journée de grève contre l'augmentation du temps de travail et la suppression de jours de congés. Ils protestent contre la volonté du maire d'appliquer la loi de « transformation de la fonction publique » déjà en place dans de nombreuses mairies. Ce sont encore les plus bas salaires, les catégories C, qui vont payer la note : vol de jours de congés et ouverture des services publics

avec une amplitude horaire plus grande, alors qu'ils sont déjà en sous-effectif.

À cela s'ajoute la non-prise en compte du taux de pénibilité pour tous les services, ou son attribution d'une façon complètement aléatoire. Une façon bien connue de monter les agents

les uns contre les autres !

Dans tous les cas, c'est travailler plus en étant moins payé et sans nouvelles embauches, malgré les grands discours du gouvernement. Les agents ont donc décidé de faire entendre leur voix au maire par la grève.

Correspondant LO



Aides à domicile : **le combat continue**

Mardi 23 novembre, une trentaine de personnes se sont rassemblées devant l'Assemblée nationale, à l'appel du collectif « La force invisible » des aides à domicile.

Demandant en vain depuis des mois une audience au ministre de la Santé, Olivier Véran, et à sa ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Brigitte

Bourguignon, elles ont voulu profiter de la séance des questions au gouvernement pour se rappeler à leur bon souvenir. Les deux ministres n'ont évidemment

pas daigné se déplacer pour les rencontrer.

Restées à l'extérieur du bâtiment, les aides à domicile ont tout de même déployé une banderole pour dénoncer une nouvelle fois leurs salaires de misère et leurs conditions de travail éprouvantes. Parmi les manifestantes figuraient quatre aides à domicile du film *Debout les femmes!* de François Ruffin, et deux femmes de ménage de l'Assemblée nationale venues les soutenir après leur journée de travail.

Le gouvernement peut faire la sourde oreille : il n'en a pas fini avec la colère des aides à domicile !

Correspondant LO

Adresse mail : collectif.laforceinvisible@gmail.com



RSI interim : **sans-papiers en lutte pour leur régularisation**

En grève depuis le 22 octobre, des travailleurs de la société d'intérim RSI demandent leur régularisation. Expulsés d'une agence dans le 10^e arrondissement, ils l'ont été aussi de l'agence de Gennevilliers, et campent et dorment maintenant devant celle-ci.

Ils sont en France depuis plusieurs années. La plupart maliens, mais aussi sénégalais, ils travaillent dans le bâtiment. Et ils en ont assez de cette situation où certains n'ont vu ni leur femme ni leurs enfants depuis des années.

Dans l'après-midi du 27 novembre, un rassemblement a eu lieu à Gennevilliers à l'initiative de la mairie, en présence du maire et d'un certain nombre d'adjoints. Mais la plupart de ces travailleurs dorment depuis des jours dans le froid devant ce site de RSI. « *Tout le monde sait que nous n'avons pas de papiers, l'agence d'intérim, les chefs sur les chantiers... Ils nous traitent d'emblée différemment : on*

est insultés, sous pression. Si on se défend, on nous répond : fin de mission. Si on est blessés et qu'on ne peut pas retourner sur le chantier, on est virés, sinon on continue de travailler malgré les douleurs. On travaille comme des esclaves et on n'est pas considéré comme des hommes », a déclaré un gréviste à une journaliste du *Parisien*

Ces travailleurs sont ici depuis des années, produisent la richesse des entreprises, qui les embauchent en connaissance de cause. Leur situation mesure le mensonge des discours sur le prétendu problème que constituerait l'immigration. Ces travailleurs doivent tous être régularisés !

Correspondant LO



Probike - Chaponnay : "Nous ne sommes pas du bétail!"

Lundi 29 novembre, à Chaponnay, dans la banlieue de Lyon, une cinquantaine de salariés se sont mis en grève à l'entrepôt logistique de Probike, une entreprise de vente de vélos et pièces détachées sur Internet.

Beaucoup travaillent depuis des années sur le site, et ils ont vu l'activité augmenter. Le chiffre d'affaires a été multiplié par dix en huit ans, avec déjà 157 millions en 2021. Pendant les confinements, les ouvriers ont dû continuer à venir travailler, sans protection, et n'ont eu aucune prime supplémentaire malgré les profits record.

Quand le directeur est

venu annoncer aux salariés qu'il venait de vendre l'entrepôt au groupe Rhénus, « bâtiments et masse salariale compris », la colère a explosé : « C'est grâce à nous qu'ils ont fait tous ces bénéfices, et maintenant ils nous vendent avec les murs comme du bétail! »

Les grévistes ont bravé le froid pour se retrouver sous les locaux de la direction au changement d'équipe,

encouragés par leurs collègues intérimaires et les livreurs qui passaient en klaxonnant ou en levant le poing. L'ambiance était fière et chaleureuse contre le mépris patronal. « On aurait dû faire ça depuis longtemps! », disait une gréviste.

À Probike, les salaires sont bas, mais les ouvriers sont fiers de leur travail. Certains sont des cyclistes avertis et connaisseurs des vélos et pièces qu'ils conditionnent. S'entendre dire du jour au lendemain « l'entrepôt va être reconverti pour la vente de matériel électrique mais ça ne change rien pour vous, vous gardez votre



emploi », vraiment ça ne passe pas! Ils savent qu'ils n'ont aucune confiance à accorder à la direction de Probike et se méfient de son accord avec Rhénus.

Quelles seront les conditions de reprise exactes, en terme d'horaires, de postes de travail? Et surtout, les grévistes n'ont pas l'intention de laisser partir

Probike sans qu'il lâche un peu de l'argent qu'il a accumulé en les exploitant. Mardi 30 novembre au matin, le patron accordait 1 000 euros, une somme si dérisoire que la grève a été reconduite une nouvelle fois pour exiger une vraie prime de « transfert » d'un montant qui ne soit pas une insulte.

Correspondant LO

Transdev : des chauffeurs toujours en colère

Le 29 novembre, très peu de cars ont circulé sur les deux départements de l'Oise et de la Somme, affectant le transport scolaire et l'ensemble des déplacements des salariés ou usagers.

Depuis le mois de septembre, les salariés de Transdev dans l'Oise, la Somme et le Soissonnais se mobilisent sur la question des salaires et des conditions de travail. Les salaires sont bloqués comme pour

beaucoup de salariés, des chauffeurs sont en contrat précaire, à temps partiel parfois. Selon la façon dont la direction organise les services, les journées sont plus ou moins pesantes du fait des attentes entre deux

courses et de la façon dont sont calculés les trajets sans usagers ou clients. Les chauffeurs ne veulent pas avoir à forcer sur l'accélérateur pour tenir les temps, ce qui est un comble dans une société censée respecter le Code de la route.

Transdev a déjà plusieurs fois changé d'actionnaire majoritaire. Actuellement la

Caisse des dépôts, une institution financière publique, détient plus de la moitié des actions. Mais, que les patrons soient publics ou privés, leur objectif est le même, rentabiliser, même s'il s'agit de service public.

Après un premier arrêt de leur mobilisation, les chauffeurs pensaient être parvenus à un accord avec

la direction. Mais, n'ayant pas obtenu ce qu'ils voulaient, ils poursuivent le mouvement par des journées de grève. Le préavis déposé par les syndicats court jusqu'au 31 décembre. Si des usagers risquent d'être de nouveau bloqués, l'attitude de la direction en sera responsable.

Inès Rabah

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an.

Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces

donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière

Lutte classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Smic : assez des bas salaires !

Le groupe d'experts que le gouvernement a lui-même désigné pour le conseiller sur l'augmentation du smic au 1^{er} janvier a rendu son verdict : il n'y aura pas de coup de pouce ! L'augmentation du smic ne sera donc au mieux que de 0,6 %.



Au même moment, l'Institut national de la statistique, l'Insee, a annoncé que les prix avaient officiellement augmenté de 2,8 % en un an. Les prix flambent, comme cela n'est pas arrivé depuis bien des années, années pendant lesquelles il y a parfois eu quand même des « coups de pouce » au smic, dérisoires c'est vrai. Mais si là, il n'y aura rien, c'est de la part du gouvernement un geste politique : c'est dire aux travailleurs « N'espérez rien » et « Acceptez sans broncher la dégradation de votre niveau de vie ».

Depuis des années, les travailleurs ont perdu des

centaines d'euros de pouvoir d'achat chaque année. Aujourd'hui, ce sont les hausses des factures d'essence, de gaz, de fioul et d'électricité qui marquent le plus. Et il y a aussi celles des produits de première nécessité comme le pain. Mais pendant des années, les loyers n'ont cessé d'augmenter. Le grand patronat, de son côté, continue d'augmenter les prix des produits et des services qu'il vend à la population et il empêche les bénéfices.

Dans plusieurs entreprises, des grèves ont lieu pour réclamer des augmentations de salaires. C'est le cas dans les magasins

Leroy-Merlin, Sephora ou Décathlon, ou encore dans les transports comme à Transdev. Il y a aussi des petits mouvements de quelques dizaines de travailleurs, ici et là, dont la presse ne parle qu'exceptionnellement. Par exemple, à Laval, 60 travailleurs d'Eiffage énergie se sont mis en grève lundi 29 novembre pour réclamer 200 euros de plus par mois. « *Eiffage fait des bénéfices énormes au profit des actionnaires, mais les salariés n'en voient pas la couleur* », dit un gréviste. Des millions de travailleurs partagent ce sentiment.

Pour l'instant, dans leur majorité, les travailleurs encaissent le coup. Mais la colère finira par exploser, comme c'est déjà le cas en Guadeloupe et en Martinique. Un mouvement général de grève devra imposer de fortes augmentations de salaires pour tous, qui ne seraient même qu'un rattrapage. Et il devra aussi aboutir à contraindre le grand patronat à augmenter les salaires en même temps que les prix augmentent.

Pierre Royan

Rémi Fraisse : l'État jugé responsable, mais pas coupable

Jeudi 25 novembre, le tribunal administratif de Toulouse a admis « la responsabilité sans faute de l'État » dans la mort de Rémi Fraisse, allant même jusqu'à considérer que la victime avait commis « une imprudence fautive ». Le jugement considère donc que si Rémi Fraisse est mort, ce serait de sa faute !

L'affaire remonte à 2014, alors que des milliers de manifestants se rassemblaient les weekends pour protester contre le projet du barrage de Sivens, dans le Tarn. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, Rémi Fraisse, un manifestant de 21 ans, était tué par l'explosion d'une grenade offensive lancée par un gendarme.

Après une commission d'enquête parlementaire, une enquête judiciaire, et finalement une décision de la cour d'appel de Toulouse en janvier 2020, la justice avait choisi d'enterrer l'affaire en dépit des déclarations du gendarme auteur du tir, qui reconnaissait avoir utilisé ce type de grenades, reconnues particulièrement dangereuses. L'enquête avait aussi conclu que la grenade, censée être utilisée au sol,

avait été tirée en cloche, ce qui explique qu'elle se soit retrouvée entre le corps de Rémi Fraisse et son sac à dos.

Si l'État est condamné à verser 14 400 euros à chacun des deux parents pour la mort de leur fils, 9 600 euros à sa sœur et 4 000 à ses grands-mères, il n'est en fait jugé coupable de rien. Dans un communiqué, la famille du jeune manifestant a dénoncé à juste titre un verdict qui constitue « une dénégation criante de la réalité », affirmant qu'elle continuera à se battre « pour l'honneur de Rémi et pour toutes les victimes de la violence d'État ». Cette décision de justice vient confirmer que leur combat est légitime et indispensable.

Sacha Kami

Élection présidentielle 2022



“Il faut un parti qui incarne la conscience des travailleurs”

Entre le 24 et le 27 novembre, Nathalie Arthaud a poursuivi ses rencontres militantes dans le Sud-Ouest, de Saint-Jean-de-Luz à Perpignan en passant par Langon, Bordeaux et Pau, pour discuter des perspectives du monde du travail.

L'irruption de la révolte en Guadeloupe et en Martinique s'est invitée dans les discussions. Pour beaucoup, elle fait écho à celle des Gilets jaunes. Les médias et le gouvernement ne parlent que de violence, de chaos, d'anarchie. Pourtant il est clair qu'il s'agit d'une révolte sociale. Alors la question est dans tous les esprits : comment conduire de telles explosions de colère jusqu'à un succès, et plus encore, à un succès durable ?

Les Gilets jaunes avaient déjà témoigné d'un esprit de révolte qui n'a pas disparu et montré que des gens qui se battent, même quand

ils n'en ont pas l'habitude, sont capables de s'organiser. Mais il leur a manqué une politique, des objectifs qui ne se limitent pas à dénoncer Macron, mais pointent la responsabilité des véritables détenteurs du pouvoir, les capitalistes. Et pour attaquer ces derniers, il ne suffit pas d'occuper des ronds-points ni de manifester : il faut que le centre de gravité de la contestation gagne les entreprises, « la machine à fabriquer du profit ». C'est la politique que défendent aujourd'hui les camarades de Combat ouvrier.

La force des travailleurs se manifeste lorsqu'ils

entrent en grève. Nathalie l'a rappelé, quel que soit leur secteur d'activité, tous les travailleurs sont les maillons d'une même chaîne qui fait tourner la société. C'est rassemblés et organisés qu'ils pourront inverser le rapport de force avec le patronat et le gouvernement.

« Notre rôle, c'est de construire un parti en mesure de proposer une politique quand les événements s'accroissent », a-t-elle insisté. Une perspective qui se heurte à la méfiance suscitée par les partis qui se sont succédé au gouvernement, mais aussi par les directions syndicales qui, en se refusant à organiser une riposte globale de la classe ouvrière, ont discrédité l'idée même qu'elle représente une force.

« C'est la conscience des



À la fête de Grenoble.

travailleurs que l'on peut incarner dans un parti regroupant ceux qui veulent se préparer à se battre. » Un parti qui parte des besoins des travailleurs, sans tenir compte au préalable des limites imposées par les patrons. Un parti qui dise au contraire que, « quoi qu'il en coûte » au grand patronat, il faut augmenter les

salaires jusqu'à un minimum de 2 000 euros et les indexer sur les prix, qu'il faut arriver à zéro chômeur par la répartition du travail entre tous. « Si cette société n'est pas capable de donner 2 000 euros à des gens essentiels, à ceux qui lui sont utiles, alors une seule conclusion s'impose : il faut en changer ! »